

Rappel : Inscriptions activités loisirs hiver 2103

Il y a encore quelques places disponibles pour s'inscrire aux activités suivantes :

Activités adultes

- **Espagnol pour les employeurs** - 24 janvier de 19h15 à 21h15 - 120 \$ / 10 cours
- **Méditation** - Début des cours : 29 janvier de 19h30 h à 20h30 - 100 \$ / 10 cours
- **Danse sociale** - Début des cours : 29 janvier de 13 h à 15 h - 60 \$ / 10 cours

Activités jeunesse

- **Cirque** - Début des cours : 31 janvier de 15 h à 16 h - 120 \$ / 12 cours

*Dans le cadre de la politique d'incitation à l'activité sportive et culturelle de la Municipalité de Saint Paul-d'Abbotsford, une subvention de 50 %, jusqu'à 250 \$ annuellement est applicable pour tous les cours.

Salon des familles

Le vendredi 1^{er} février 2013, de 10 h à 20h30, aura lieu à l'école Paul-Germain-Ostiguy de St-Césaire, la première édition du Salon des familles. Les familles d'enfants de 0 à 20 ans sont invitées à participer aux nombreuses activités et à assister aux conférences qui se dérouleront toute la journée. De plus, vous aurez l'opportunité d'en apprendre davantage sur les organismes et les entreprises offrant des services et des loisirs aux familles de notre région. Un rendez-vous à ne pas manquer pour toute la famille afin d'encourager vos jeunes dans leur cheminement et leur développement personnel et social.

Parc Laurent Fortier

Lors de la saison hivernale, avant de s'aventurer sur le lac, il est primordial pour votre sécurité de vérifier et d'attendre **le signal lumineux clignotant vert** situé sur le poteau à l'est du parc (rue des Colibris). Lorsque l'accès est interdit et à vos risques, compte tenu des dangers des glaces fragiles ou autres situations précaires, **le signal lumineux clignotant sera rouge**.

Veillez noter que le signal lumineux demeurera allumé en permanence durant tout l'hiver. Dans le cas où il serait éteint ou non visible, en raison de bris, d'une panne électrique ou autre, il devra être automatiquement considéré comme **rouge**. Nous vous recommandons, tout comme les recommandations de Santé Canada, de toujours surveiller les enfants qui jouent sur la glace ou à proximité.

Semaine de relâche

Le conseil municipal a reconduit la décision de ne pas offrir le service de camp de jour durant la semaine de relâche dû à un faible taux d'inscriptions des années antérieures. Les parents voulant inscrire leurs jeunes dans un camp de jour pour cette période peuvent l'effectuer auprès des municipalités limitrophes.

Taxation 2013

Vous avez reçu dernièrement votre compte de taxes annuelles pour l'année 2013. Voici, les dates d'échéances pour effectuer vos paiements :

- 1^{er} versement : 21 février 2013, midi.
- 2^e versement : 21 mai 2013
- 3^e versement : 20 août 2013

Pour les possibilités et modalités de paiement qui s'offrent à vous, veuillez vous référer à la section : Échéances des versements (voir coupon 1-2-3 & 6). Pour ceux et celles qui n'ont pas reçu par envoi postal leur compte de taxe 2013, veuillez communiquer dans les plus brefs délais avec le Service des finances de la municipalité.

Collecte des RDD et TIC

Veillez noter à votre calendrier les dates de collecte des « RDD » résidus domestiques dangereux et des « TIC » technologie de l'information et des communications. Les collectes auront lieu au garage municipal de 13h30 à 18 h les dates suivantes : jeudi 24 janvier, mercredi 24 avril, mercredi 24 juillet et jeudi 24 octobre, ainsi que le samedi 6 juillet, de 7h30 à 11 h.

Collecte des résidus volumineux

Les résidus volumineux sont des déchets dont la dimension ou le poids ne permet pas de les déposer dans le bac roulant. Les collectes auront lieu aux dates suivantes : 6 février, 3 avril, 5 juin, 3 juillet, 4 septembre et 13 novembre.

Matières acceptées :

Métalliques : appareils électroménagers, climatiseurs, barbecue sans bonbonne de propane, modules de jeux extérieurs (en section démontée), bicyclette, etc.

Non métallique : baignoire, douche, évier, toilette, matelas, meubles, meubles patio, tapis, toile de piscine, réservoir d'eau et adoucisseur, etc.

Matières refusées :

Résidus de construction et rénovation (bois, brique, ciment, bardeau d'asphalte, porte, fenêtre, gypse, moulure, etc.), téléviseur, ordinateur, pièces et carcasse d'automobile, pneus, bonbonne de propane, etc.

9^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Montérégie

Dans le cadre de la semaine sur la persévérance scolaire 2013 qui se déroulera du 11 au 15 février, la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford est fière de promouvoir les *Journées de la persévérance scolaire* et incite tous les citoyennes et citoyens à soutenir la réussite scolaire et éducative de nos jeunes. Ils ont besoin de nos encouragements, de notre présence et nos félicitations. Offrons-leur notre aide et notre soutien afin de leur permettre d'atteindre leur plein potentiel de développement et de connaître du succès tout au long de leur cheminement académique.

Nous vous invitons à visiter le site Internet des *Journées de la persévérance scolaire* afin de connaître la programmation de la semaine sur la persévérance scolaire 2013.